



MAIRIE

69870 POULE -LES ECHARMEAUX

Tél : 04.74.03.64.48- Fax : 04 74 03 68 71

Conseil du 18 avril 2017 à 20 h 30

Présents : BASSY Jean-Marc, BÉROUJON Jean-Baptiste, CARRET Monique, CHAMPALE Aymeric, CODELLO Raphaël, COULEUR Joëlle, DÉAL Nicolas, DESMONCEAUX Jean-Marc, FIMBEL Anne, FLÈCHE Colette, HOFFMANN Vincent, LABROSSE Bernadette, PETIT Isabelle, TRONCY Jean-Marc, VIGNE Muriel

Secrétaire de séance : FLÈCHE Colette

Délibérations :

Élection du Maire

Nomination d'un secrétaire de séance et de deux assesseurs pour tous les votes à bulletins secrets.

Vincent Hoffmann, premier adjoint, procède à la lecture des documents officiels notamment les articles L2122-1 à L2122-17 du code Général des Collectivités Territoriales puis demande qui est candidat au poste de Maire. Mme Joëlle Couleur se présente comme candidate.

Mme Joëlle Couleur est élue à bulletins secrets avec 14 voix **pour** et 1 bulletin blanc. Elle est proclamée Maire et immédiatement installée dans sa fonction.

Nombre d'adjoints

Madame le Maire propose la création de 3 postes d'adjoints.

Le conseil municipal décide, à bulletins secrets, d'approuver avec 14 voix **pour** et 1 voix (2 adjoints) la création de ces 3 postes.

Élections des adjoints

Une seule liste d'adjoints a été proposée.

Le conseil municipal décide, à bulletins secrets, avec 13 voix **pour** et 2 bulletins nuls, la nomination des adjoints suivants :

1^{er} adjoint : HOFFMANN Vincent

2^{ème} adjoint : VIGNE Muriel

3^{ème} adjoint : TRONCY Jean-Marc

Délégation au Maire

Le conseil municipal peut déléguer au Maire des missions dans 28 domaines : modifications de l'article L.2122-22 complété par la loi n°2014-1655 du 29/12/2014 (article 44) et modifié par la loi n°2014-257 du 28/02/2017.

Madame le Maire procède à la lecture de ces 28 domaines et cite ceux qui seront délégués.

Le conseil accepte à **l'unanimité**, par bulletins secrets, ces délégations au Maire.

Indemnités Maire et Adjoints

Mme le Maire propose qu'à compter du 1^{er} mai 2017, les indemnités soient fixées aux taux suivants :

pour le Maire : 34,4% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

pour les adjoints : 13,20% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Le conseil municipal accepte à bulletins secrets et à **l'unanimité** cette décision.

Questions diverses :

- Élections présidentielles : rappel des horaires pour les tours de garde et rappel du vote obligatoire avec pièce d'identité.
- Nom des rues : très prochainement deux plaques seront posées (place de l'Église et route de Plaisance).
- Convention avec VHB : la compensation de la COR (8971,20€) sera versée chaque année par la commune à VHB jusqu'en 2020.
- Plusieurs invitations : - Maison Familiale Rurale de Lamure sur Azergues pour l'AG le 28 avril à 17h.
 - Président du Département du Rhône pour un concert de Gospel à St Romain en Gal le 29 avril à 20h30.
 - Théâtre de Villefranche pour le spectacle UBU le 13 mai à Lamure sur Azergues à 20h30.
- Révision PLU : réunion publique le 31 mai à la salle des fêtes à 20h.
- Plantation des fleurs : le 20 mai à 9h30.

PROCHAIN CONSEIL : vendredi 19 mai 2017 à 20 H 30